ALTER EGO

Magazine d'information trimestriel
de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Numéro 4 /
Octobre - Novembre - Décembre 2011

DOSSIER

Santé au travail

epsm
de l'agglomération lilloise

ALTER EGO

Magazine d'information trimestriel de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Numéro 3 / Octobre - Novembre - Décembre 2011

Directeur de la publication : Joël Noël - Directeur de la rédaction : François Caplier - Responsable de la publication : Maud Piontek
Ont contribué à ce numéro : Omar Bihya (infirmier), Erick Bourdon (DRH), Docteur Philippe Decousser (59G23), Benoît Delobel (Technicien Supérieur Hospitalier à la DTP), Brigitte Deram, Christelle Devynck (adjoint des cadres à la DRH), Carole Fréchette, Paul Frimat (professeur des universités, praticien hospitalier, Lille 2), Marie-Christine Lahaye (secrétaire de la médecine du travail), Laetitia Meurant (assistante qualité et gestion des risques), Roxane Py (psychologue du travail), Claudine Quenson (assistante sociale du personnel), Docteur Jean-Louis Quiévreux (médecin du travail), Professeur Pierre Thomas (professeur de psychiatrie, CHRU de Lille, chef du service médico-psychologique régional de Lille).
Graphisme : Maxime Foulon - Secrétariat : Magalie Mathon - Photos et illustrations : service communication sauf Emile Zeizig (p11) et Benoît Deloble (p13).
Impression : Delezenne, Hénin-Beaumont, sur papier recyclé.
Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires - ISSN : 2114-8813. Coût d'impression : 0,34 centimes.

EPSM de l'agglomération lilloise
BP 4 – 59 871 Saint-André-lez-Lille cedex
Tel : 03 20 63 76 00 – Fax : 03 20 63 76 80 – Mail : contact@epsm-agglomeration-lilloise.fr
Ce magazine est téléchargeable sur l'intranet et le site de l'EPSM / www.epsm-agglomeration-lilloise.fr.

Vous souhaitez contribuer au prochain magazine de l'EPSM ?
Envoyez vos remarques, idées d'articles, photos !
Prochain dossier : La certification

FSC www.fsc.org PEFC

Édito

Le Travail, c'est la Santé… tel était un refrain bien connu des années soixante. 40 ans après, le travail est sans doute un facteur de réduction des inégalités et donc un facteur de santé… mais il faut reconnaître que notre société, et en particulier les médias, ont plutôt tendance à étudier les conséquences néfastes du travail.

Risques psycho-sociaux, stress, dépression, harcèlement sont des concepts et des situations rencontrés plus fréquemment en milieu professionnel. Comment rester « zen » ? Comment vivre « positivement » ? Comment « vivre la violence » ? Comment notre système hospitalier, face à la mondialisation, à l'évolution des technologies, doit rester « humain » et respectueux du malade, du patient et de chacun des membres de l'équipe ?

Toutes ces réflexions confirment l'intérêt d'un numéro spécial sur la « Santé au Travail » afin de préciser le rôle de chaque membre (médecin, infirmière) dans l'équipe pluridisciplinaire de Santé-Travail, la place des acteurs de l'entreprise (employeur, CHS-CT)…

Cette meilleure connaissance de la Santé-Travail permettra à chacun d'entre nous de mieux évaluer son rôle dans le maintien et la réadaptation à l'emploi, dans l'approche des situations réelles de travail, dans l'aide individuelle en cas de situation difficile (violence, handicap, maladie professionnelle)… plutôt que de trop souvent « résumer » l'action du médecin du travail à la seule aptitude.

La loi du 20/07/2011 a pour but de renforcer le dispositif et de changer l'image de la médecine du travail vers la Santé au Travail.

Que ce dossier puisse être un premier pas et une ouverture dans cette réflexion.

Bonne lecture.

Paul Frimat
Professeur des universités, praticien hospitalier,
Lille 2 / CHRU Lille / ISTNF

Sommaire

P2
-3 Le sport à l'EPSM, Tout en images

P3
+3 Colloque Psychiatrie et justice : quel traitement médiatique ?

P4
Instantanés Développement durable, Concours de nouvelles, Hôpital de jour en addictologie, Les Chevaliers de Bonnafé

P9-P10
Personnels
Portraits de **Laetitia Meurant** assistante qualité et gestion des risques et de **Brigitte Deram**, secrétaire médicale

P11
Éclectique
Carole Bréchette, Dramaturge

P12
Intersections
+ Le CATTP du pôle 59G15
+ Élections du 20 octobre 2011

P13
In/Out

P5-P8

Dossier Santé au travail
Introduit et commenté par le **Docteur Quiévreux,** médecin du travail
+ Les risques psycho-sociaux, **Roxane Py** et **Claudine Quenson**
+ De la délicatesse à la violence, **Docteur Philippe Decousser**
+ Qu'est ce qu'une maladie professionnelle, **Christelle Devynck**
+ Le CHSCT, **Omar Bihya**
+ Atout et handicap, **Erick Bourdon**
+ Commission de maintien dans l'emploi, **Virginie Brehon, Christelle Devynck et Martine Dhainaut**

Le sport à l'EPSM

Michaël Jeremiasz, médaillé d'or aux Jeux Olympiques Paralympiques de Pékin en 2008 et détenteur de huit titres du Grand Chelem en tennis en fauteuil, était présent le vendredi 8 juillet à la gare Saint-Sauveur. Ce parrain de Tous Tennis est le co-auteur récent, avec Marc Germanangue, d'une autobiographie *Tant d'histoires pour un fauteuil*.

Il a proposé des ateliers, des démonstrations de handitennis juste avant d'assister, en présence d'un public nombreux, au spectacle les Champorales organisé par l'association Archipel. A suivi la projection du film consacré à Michaël Jeremiasz avec un débat « Handicap et Citoyenneté » organisé par l'association Lill'Art.

Octobre 2011 : Tournoi open de tennis
3 décembre 2011 : Téléthon de section tennis organisé par l'ESLPL

Contact : José Saiz, référent sport de l'EPSM / Poste : 7614

Tout en images

-3

Journées européennes du patrimoine

Le 17/09/11 sur le site de Lommelet. Les visites guidées par Diane Cremer ont reçu au total 180 personnes parmi lesquels de nombreux riverains, des membres du personnel de l'établissemet et des partenaires des Municipalités, de la DRAC et de l'ARS.

Le 17/09/11 sur le site de Lommelet. Le Centre social a réouvert ses portes pour l'occasion, avec l'association Archipel et l'exposition de plantes médicinales du centre horticole.

Le 18/09/11 à L'Hôpital Lucien Bonnafé. Le groupe Balval a terminé sa résidence organisée par l'association Tournesol d'une semaine dans l'établissement avec un concert donné à l'hôpital Bonnafé devant 80 personnes. Les familles ont beaucoup apprécié cet événement.

Visites de chantier

L'une des visites du chantier du Nouvel hôpital le 02/10/11 en présence de l'architecte Laurent Gilson.

Un vent d'expression

Exposition Un vent d'Expression *le 29/09/11 au CSE de Wattrelos. Film visible sur Youtube (tapez «EPSMAL»). Le maire de Wattrelos, Dominique Baert, Docteur Didier Duthoit et Joël Noël, directeur de l'EPSM, ainsi que Carole Deboucq, Marguerite Adel, Emmanuelle Gailliez et les infirmières référentes ont accueilli les nombreux visiteurs.*

+3

Professeur Pierre Thomas,

Professeur de psychiatrie,
CHRU de Lille, chef du service
médico-psychologique régional de Lille

Pouvez-vous rappeler le contexte de l'initiative d'un colloque « Psychiatrie et justice » ?

Le premier colloque a eu lieu en 2008 sur une initiative de Christian Müller et de l'ANPCME, accompagnée dès le début par le Tribunal de Grande Instance de Lille, la cour d'appel de Douai, l'EPSM de l'agglomération lilloise, les Docteurs Lallaux, Wizla et moi-même. Il s'agissait de proposer un espace de réflexion dans un contexte général de faits divers comme l'affaire de Pau, qui mettait en avant les liens entre psychiatrie et justice avec la réapparition d'une certaine forme de stigmatisation associant violence et maladie mentale.

Pourquoi évoquer cette année la question du traitement médiatique ?

Ça a été presque un cri du cœur du comité de pilotage suite au doigt pointé sur la justice par le Président de la République, disqualifiant le système pénal et les jap. Notre réflexion a été de dire qu'autant les juges que les psychiatres étaient exposés à la vindicte médiatique. Il faut reconnaître que nous avons des difficultés à communiquer avec les médias, qui détestent la complexité. Or nos disciplines sont techniques, complexes, nous sommes tenus au secret médical ou d'instruction des dossiers… Certains médias rentrent certes dans le fond des sujets, mais leur visibilité est parfois confidentielle : notre colloque a pour but de donner un espace de visibilité un peu plus large à nos pratiques.

De quelle actualité allez-vous parler spécifiquement ?

La loi du 5 juillet 2011 est une actualité extrêmement importante pour le travail commun de la psychiatrie et de la justice. Le cataclysme qu'elle produit dans la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et des soignants est très peu médiatisé. Mais pour communiquer sur ces effets, il faut se donner du temps, ne pas réagir par l'émotion ou le sensationnel, en miroir de ce que les médias font (en montant en épingle par exemple un suicide au retour du tribunal). Nous donnons beaucoup d'importance à une information qui soit le fruit d'une réflexion, d'une recherche, avec des données quantitatives et qualitatives… Nous avons ainsi créé un observatoire régional de la loi à la Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale avec Maxime Bubrovszky.

epsm · Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale · Centre Hospitalier Régionale Universitaire de Lille · Ville de Lille · CEMÉA · L'Eclaircie · Clinique de la Plaine · ANPCME Tribunal de grande instance Cour d'appel de Douai

Entrée libre - inscription gratuite sur :
www.epsm-agglomeration-lilloise-formulaire.fr
T : 03 28 38 51 17

Développement durable

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, l'EPSM de l'agglomération lilloise met en place une formation des acheteurs aux achats éco-responsables, une collecte des piles usagées, des conseils nutritionnels pour le personnel, un affichage des apports nutritionnels des plats servis au self, une intégration de l'alimentation biologique, une collecte des cartouches d'encre usagées, une collecte des déchets Équipement Électrique et Électronique…

Concours de nouvelles

Fort du succès de sa première édition, le réseau documentaire en santé mentale Ascodocpsy reconduit son concours visant à promouvoir une production écrite francophone, sous la forme d'une nouvelle, sur une thématique du domaine de la psychiatrie et de la santé mentale. Cette année le thème retenu est : Chimères. La nouvelle devra obligatoirement concerner la psychiatrie. La thématique peut être envisagée du point de vue des usagers, des professionnels ou tout autre citoyen. A titre d'exemples, les aspects d'organisation des services, de télémédecine, d'entretiens virtuels peuvent être abordés.

www.ascodocpsy.org/Prix-de-la-nouvelle-ascodocpsy,1269

Hôpital de jour addictologie

Après la création d'une équipe hospitalière de liaison en addictologie en septembre 2008 sous la responsabilité médicale de Monsieur le Docteur PIQUET, il ne manquait à l'inter-secteur d'addictologie qu'un hôpital de jour pour compléter le dispositif sanitaire en addictologie afin d' être reconnu structure de niveau 2.
Le 7 avril 2011, l'ARS propose le financement d'une enveloppe budgétaire permettant la rémunération de 7.25 postes (ETP médicaux et non médicaux) à la condition que l'établissement puisse déposer un dossier de demande de création d'un hôpital de jour avant le 30 Juin 2011.
Ce projet, sous la responsabilité médicale de Monsieur le Dr HARBONNIER a reçu un avis technique favorable. L'hôpital de jour s'installera au rez-de chaussée du batiment A, après quelques modifications des locaux occupés actuellement par le pôle 59G23 si l'établissement reçoit le financement escompté.

Les Chevaliers de Bonnafé

Depuis 4 ans maintenant, les pôles roubaisiens de l'EPSM de l'agglomération lilloise organisent un spectacle de théâtre équestre. Les personnes souffrant de troubles psychiques effectuent là une vraie performance et prennent part à toute l'organisation de l'événement, du choix des décors jusqu'au dessin de l'affiche qui est l'objet d'un concours remporté cette année par Rose Perart.

Représentation du théâtre équestre le jeudi 10 novembre 2011 à 14H00, 4 rue des lainiers à Wattrelos. Puis temps convivial et visite de l'exposition rétrospective « 4 ans… au galop » à l'hôpital Bonnafé à 16h30. Entrée gratuite sur réservation auprès de l'hôpital Lucien Bonnafé

T : 03 28 32 50 10 / poste : 9656
(le lundi de 8h30 à 9h30)
mail : *ide-sport-roubaix@epsm-agglomeration-lilloise.fr*

Santé au travail

Par le Docteur Jean-Louis Quiévreux, médecin du service santé au travail de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Je suis arrivé dans l'établissement en juillet 2003 avec comme objectif de présenter aux agents de l'EPSM de l'agglomération lilloise un service de santé au travail à la hauteur deleurs espérances fondé sur la compétence, la crédibilité, la disponibilité et la confidentialité. Le service est actuellement composé de Dominique Van Bockstaele, infirmière, de Marie-Christine Lahaye, secrétaire médicale, et nous bénéficions de la présence dans nos locaux de Claudine Quenson, assistante sociale et de Roxane Py, psychologue du personnel. Il s'agit donc d'une équipe pluridisciplinaire qui a comme mission la prise en charge de la santé au travail. La santé au travail évolue chaque jour vers davantage de prévention. La santé des hommes est indissociable de la santé des hommes au travail, elle a tout à gagner avec l'équipe pluridisciplinaire. À trois reprises le service s'est fortement investi dans le cadre de la prévention :

• 2006-2007 où particulièrement sensibilisé par le phénomène violence en psychiatrie le service a proposé à la Direction et aux Instances un plan d'actions visant à « l'optimisation des différentes composantes du dispositif local de prévention et de gestion des conduites agressives et des situations de violence ».

• 2008-2009 grâce à un partenariat ancien réunissant les médecins du travail et les psychologues du personnel des 3 EPSM (Armentières, Bailleul, St André), une étude multicentrique, intitulée : « Stress, violence externe et interprofessionnelle : étude de risques psychosociaux au sein de quinze fonctions proches du soin en psychiatrie », a été réalisée et présentée aux différentes instances des trois établissements, et fera l'objet d'un colloque régional en novembre prochain.

• 2010-2011 suite à la demande formulée à la direction par les représentants du CHSCT de se pencher sur le problème de « la souffrance au travail », un groupe de travail a été constitué, et le service de santé au travail s'est proposé d'aller à la rencontre des agents dans les différentes structures de l'établissement en vue d'identifier et d'évaluer les risques psychosociaux.

« Les médecins du travail et psychologues du personnel des 3 établissements publics de santé mentale de la région (Armentières, Bailleul, Saint-André) ont souhaité mieux cerner les difficultés des agents au travail. »

Dr J.-L. Quiévreux

Les risques psycho-sociaux en santé mentale, étude multicentrique au sein de trois EPSM du nord de la France

Roxane Py,
psychologue du travail

Les analyses statistiques de l'étude nous ont permis de mettre en évidence des populations dites « à risques », plus facilement exposées au stress, à la violence patient ou interprofessionnelle, et des populations « à moindre risque », relativement protégées. Ces analyses permettront d'améliorer leur prise en compte.

Critères évalués	Population à risque accru de :		
	stress	**violence patient**	**violence interprofessionnelle**
Sexe	Femme	Femme	Non significatif
Âge	Plus de 40 ans	Non significatif	Plus de 40 ans
Fonction	ASH, AMP, AS, ASE	ASH, AS	AMP, ASH, ISP
Ancienneté	Non significatif	+ d'un an (dans la fonction)	+ de 6 ans (dans la fonction)
Type de poste	Exerçant en intra-longs séjours		
Lieu d'exercice	Poste en journée	en alternance ou nuit	Poste en journée

Groupe de réflexion sur les risques psycho-sociaux à l'EPSM de l'agglomération lilloise

Claudine Quenson,
assistante sociale du personnel

L'évaluation des risques psychosociaux et la prévention s'avèrent difficiles à mettre en œuvre dans les milieux de travail car ils sont multifactoriels. Ils questionnent le travail, son contenu, son organisation ainsi que l'environnement physique, l'évolution sociologique, les relations de travail... D'où l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire ! Dans ce cadre, je suis allée à la rencontre des personnels avec l'équipe de santé au travail pour recenser les éléments de bien être au travail, et parcouru ainsi 75% des services. La réflexion est alimentée à chaque nouvelle visite et c'est au sein du groupe de travail issu du CHSCT que des pistes d'action seront proposées.

Parmi les nombreux thèmes abordés avec les équipes, la communication interne aux services est apparue comme un aspect non négligeable : les valeurs de respect, de solidarité, de confiance sont autant d'éléments garants d'une bonne ambiance au travail ! Les professionnels sont sensibles à travailler dans une « bonne équipe » portée par des responsables, équipe médicale et cadres de santé, à l'écoute.

« Nous nous accordons avec la communauté médicale sur le fait que la prévention de la violence envers les soignants est indispensable dans un établissement psychiatrique. A ce titre, il serait sans doute opportun de réinstitutionnaliser l'Observatoire de la Violence. » **Dr J.-L. Quiévreux**

De la violence à la délicatesse...

Propos recueillis auprès du Docteur Philippe Decousser, Praticien hospitalier, ancien représentant de la CME et du CHS-CT.

Si nous luttons régulièrement contre la stigmatisation de la psychiatrie largement renforcée par les médias (« le malade dangereux ou criminel »), il ne faut pas se raconter d'histoires : il y a une violence en psychiatrie, et nous devons la prendre en considération avec le plus d'intelligence possible.

D'une part, la maladie en soi peut être potentiellement « violentogène » (comment accepter sa maladie ? celle d'un proche ?) ; spécifiquement en psychiatrie où les hospitalisations sous contrainte sont relativement nombreuses (le patient est en état de crise à son entrée, il se sent agressé par les actes de protection des soignants) ; la violence vient aussi de l'extérieur (les proches par exemple, qui ne supportent pas le fait de différer les réponses ; la société en général, pas très compréhensive et de plus en plus « sécuritaire »).

D'autre part, côté soignants, les réponses à ces violences sont elles-mêmes sources de violence : par exemple, la contention d'un patient est un acte violent, jamais satisfaisant, vécu comme une contrainte aussi pour les personnes qui doivent la mettre en place ; face aux tentatives de suicide et aux gestes auto ou hétéro agressifs de certains patients, qui demanderaient une concertation maximale, les équipes sont parfois en peine de réponse, parfois en sous effectif ; les prescriptions médicales sont parfois insuffisamment explicitées...

Comment sortir dès lors de l'enchaînement relationnel, délétère qui mènerait à la violence ? Je ne peux ici donner que quelques éléments de réponses… Le CHSCT est l'un des lieux de réflexion sur la protection des équipes face à ce phénomène ; les formations mises en place comme la formation « Omega » sont des outils permettant de donner de la cohérence aux réponses des équipes face à la violence… La réflexion ne doit cependant pas être la propriété de quelques-uns, mais la préoccupation de tous. Nous devons toujours être en alerte, collectivement. Il faut un véritable travail institutionnel pour que l'institution ne soit pas une « chambre d'échos » de la violence. Un observatoire de la violence avait été mis en place pour activer régulièrement cette vigilance et cette prise de conscience de notre place dans une situation potentiellement « violentogène » qu'est la rencontre avec la maladie mentale.

Dès que nous « entrons en psychiatrie », nous sommes responsables au quotidien de la gestion de la violence, c'est entre autres en cela que consiste la difficulté de nos métiers, et aussi la délicatesse de leur exercice...

« Pour votre visite annuelle, merci de confirmer votre venue à réception de la convocation ! »
Marie-Christine Lahaye,
secrétaire

« Lorsque nous examinons la pyramide des âges, la problématique du personnel vieillissant est à reconsidérer afin que chaque agent physiquement diminué puisse garder son identité professionnelle et sa dignité au travail. »
Dr J.-L. Quiévreux

Qu'est ce qu'une maladie professionnelle ?

Christelle Devynck, adjoint des cadres à la Direction des Ressources Humaines

L'article L. 461-1 du code de la sécurité sociale définit la maladie professionnelle comme la maladie contractée ou aggravée dans l'exercice des fonctions. Elle est reconnue par référence aux tableaux des affections professionnelles prévus par le code de la sécurité sociale.

Comment reconnait-on une maladie professionnelle ?

La reconnaissance de l'affection au titre des maladies professionnelles suppose donc que l'affection figure dans les tableaux, que l'agent ait été exposé au risque prévu dans le tableau et que l'affection soit médicalement constatée dans le délai de prise en charge prévu au tableau.

Quelle procédure faut-il respecter ?

L'agent doit remettre, à la DRH ou au service de santé au travail, un courrier de demande de reconnaissance en maladie professionnelle ainsi qu'un pli confidentiel émanant de son médecin traitant ou du médecin du travail. Dés réception de ces documents, l'agent est envoyé chez un médecin expert agréé. Celui-ci envoie, à la DRH ou au service de santé au travail, son rapport sous pli confidentiel qui est ensuite transmis à la commission de réforme pour avis. La décision de reconnaissance appartient à l'établissement au vu de l'avis rendu par de la commission de réforme. L'agent dont la maladie a été reconnue a droit au remboursement des honoraires médicaux et des frais directement liés à cette maladie. En cas d'arrêt de travail, l'agent conserve l'intégralité de son traitement.

Les maladies professionnelles à l'EPSM de l'agglomération lilloise

L'EPSM enregistre très peu de demande de reconnaissance en maladie professionnelle, 8 en 2010 et 7 au premier semestre 2011, environ 50 % sont reconnues. Il semble que les ASH et les aides-soignantes en soient davantage touchés.

	2010	01/09/2011
Demandes de reconnaissance de	8	7
Maladies reconnues	4	3
Jour d'arrêts de travail pour maladie professionnelle	108	340

Le CHSCT, une instance de défense de la santé au travail

Omar Bihya, infirmier et secrétaire du CHSCT lillois

Après avoir fait ses débuts dans l'industrie automobile, Omar Bihya reprend des études d'infirmier et intègre l'EPSM de l'agglomération lilloise en 2001. Il est secrétaire du CHSCT lillois depuis 3 ans, un choix personnel avant d'être syndical.

Le CHSCT, Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, est une instance représentative du personnel obligatoire dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés. Ses missions, fixées par la loi, consistent en la protection de la santé physique et mentale et la sécurité des travailleurs de l'établissement et de ceux mis à disposition par une entreprise extérieure, ainsi qu'en l'amélioration des conditions de travail (article L4612 du code du travail).

Il est constitué d'un président, le directeur de l'établissement, sans pouvoir particulier et d'élus du personnel dont le nombre est en fonction de l'effectif de l'entreprise. L'EPSM de l'agglomération lilloise à la chance d'être doté de 4 CHSCT (lillois, roubaisien, extra-hospitalier et central) ce qui permet d'être au plus près des préoccupations des salariés.

INTÉGRATION DANS L'EMPLOI

Intégrer le CHSCT m'est apparu comme une évidence alors que nos conditions d'exercice se dégradaient avec une incidence néfaste sur notre sécurité, notre santé et souvent même sur nos vies personnelles. J'ai vite compris que c'est l'instance qui, à condition d'être bien utilisée par les agents, pouvait le mieux les protéger. En effet la loi prévoit des consultations annuelles et ponctuelles de l'instance où le président attend l'expression d'un avis, notamment préalablement à « toute décision d'aménagement modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail » (article L4612 du code du travail). C'est un réel contre-pouvoir qui permet aux salariés, par le biais des élus ou directement s'ils en font la demande, de veiller à ce que le travail actuel ou les projets ne se fassent pas au détriment de leur santé, de leur sécurité ou avec une dégradation des conditions de travail.

Je pense sincèrement que le CHSCT est l'instance majeure de protection du salarié puisqu'elle confronte les orientations et la réalité de terrain en rappelant que si les directions ont pour mission de « moderniser » l'hôpital, au terme de l'article L 4121 du code du travail « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la sante physique et mentale des travailleurs ». Et que c'est notre mission que d'y veiller.

« L'établissement a fait un réel progrès dans la prise en compte des handicaps. » **Erick Bourdon,** Directeur des Ressources Humaines

EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES

L'EPSM affiche un taux d'emploi de travailleurs handicapés de **5,77 %** (76 agents) proche du taux réglementaire de **6%**.
76 Agents en 2010 :
- 68% sont des femmes
- 45% de personnel soignant
- Aucun agent de catégorie A mais plus de 60% de catégorie C
- 92,1 % ont plus de 40 ans

ATI : Allocation Temporaire d'Invalidité
IPP : Incapacité Permanente Partielle

Commission de maintien dans l'emploi

Virginie Brehon, Christelle Devynck et Martine Dhainaut

Avec un taux d'absentéisme qui oscille autour de 12%, la Direction des Ressources Humaines de l'EPSM de l'agglomération lilloise fait face à de nombreuses problématiques liées au maintien des agents dans leur emploi. C'est pourquoi, depuis septembre 2006 la commission de maintien dans l'emploi se réunit tous les mois afin de trouver des solutions pour les agents qui ont besoin d'un poste adapté ou aménagé et de faire un point régulier sur la situation des agents qui ont repris leur fonction après une longue période d'absence. Cette commission est composée du Directeur des Ressources humaines et de ses adjoints, du cadre supérieur de santé de la Direction des soins, du Médecin du travail, de la psychologue du personnel et de l'assistante sociale du personnel. La commission de maintien dans l'emploi a déjà traité plus d'une centaine de dossiers depuis sa mise en place.

« Les deux commissions de maintien dans l'emploi d'une part et des accidents de travail d'autre part, sont constructives. Le partenariat entre la DRH et le service santé au travail permet de trouver des solutions adaptées aux difficultés rencontrées par les agents, dans le respect de la confidentialité » **Dr J.-L. Quiévreux**

ACCIDENT DE TRAVAIL EN 2010

En 2010, plus de 180 déclarations d'accident ont été traitées et pour plus de 90% d'entre elles l'imputabilité au service a été reconnue.
Pour les autres, la commission de réforme a été saisie pour avis.

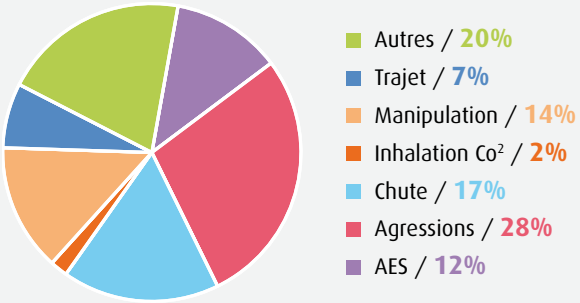

Bienvenue !

Laetitia Meurant

Assistante qualité
et gestion des risques

Nouveaux visages à la direction de la qualité de l'EPSM… après l'arrivée de Virginie Demeese au secrétariat, la DQSI accueille à présent Laetitia Meurant au poste d'assistante qualité, en remplacement d'Edith Pottier désormais responsable des archives. À 22 ans, Laetitita Meurant vient d'obtenir sa licence Management des organisations spécialité sécurité et qualité dans la pratique de soins (SQAPS) à l'IUT de Villeneuve d'Ascq. « *Dès mon bac Sciences et Techniques des Laboratoires obtenu à Lille et mon BTS Anabiotech, je voulais me spécialiser dans la santé en milieu hospitalier.* » dit-elle. « *J'ai découvert les missions de qualiticienne lors de mon dernier stage à Oscar Lambret, où j'étais chargée de cartographier les risques dans la prise en charge de patients qui subissent une chimiothérapie en ambulatoire. Cela m'a passionnée.* »

Sous la responsabilité d'Anne-Sophie Castronovo, elle travaille à la saisie des Fiches d'Evénements Indésirables (FEI), des questionnaires de satisfaction du patient, mise en forme des procédures et des protocoles... « *La qualité doit fournir les supports aux soignants pour assurer une prise en charge de qualité, mais aussi pour leur permettre de travailler en toute sécurité. C'est pourquoi je souhaite exercer mes missions en partenariat avec les professionnels.* »

Enfin, outre la certification en octobre 2012, le service qualité et gestion des risques met actuellement en place un logiciel spécifique qui permettra de rechercher facilement les procédures et protocoles et d'informatiser la déclaration des évènements indésirables.

Moussa CISSOKHO, Psychologue (59G11)
Anne-Sophie TURRIES, Infirmière (59G11)
Laetitia MEURANT, Adjoint administratif (DQSI)
Aicha DUTRIEZ, Aide Médico-Psychologique
Wendy LEMAY, Infirmière (CAP Ilot Psy)
Sophie ZYDOWER, Aide soignante (DPR)
Valérie FANTINO, Cadre de santé (IFSI)
Emilie BUGNION, Aide soignante (59G23)

Nomination des chefs de pôle

pour quatre ans à compter du 1er juillet 2011

59G11 : **Docteur Jean-Marie PARMENTIER**
59G12 : **Docteur Jean-Yves ALEXANDRE**
59G13 : **Docteur Philippe DUMONT**
59G14 : **Docteur Corinne PORTENART**
59G15 : **Docteur Didier DUTHOIT**
59G22 : **Docteur Améziane AÏT MENGUELLET**
59G23 : **Docteur Christian MÜLLER**
59G24 : **Docteur Frédéric WIZLA**
59T01 : **Docteur Jean HARBONNIER**
59I04 : **Docteur Patricia DO DANG**
59I06 : **Docteur Francis MOREAU**
59I07 : **Docteur Pierre MADEUF**
59I13 : **Docteur Daniel BAYART**
Pôle de Psycho-Réhabilitation : **Docteur Maurice BRETON**
Pôle Médico-Technique : **Docteur Jean OUREIB**

Merci

Brigitte Deram

Secrétaire médicale
à la Maison d'Accueil Spécialisée

Nous souhaitons une excellente retraite à Brigitte Deram, secrétaire médicale à la Maison d'Accueil Spécialisée ! Après avoir obtenu un niveau BTS secrétariat de direction, Brigitte Deram travaille dans une entreprise de transports de fin 1979 jusqu'en 1984, année à laquelle elle prend ses fonctions en tant que secrétaire à l'institut de formation de l'EPSM de l'agglomération lilloise, puis au secrétariat de direction. Mère de trois enfants, elle prend un congé parental puis retrouve l'équipe de Monsieur Chanoine à la Direction des Ressources Humaines de l'époque.

Dès qu'elle apprend la création de la Maison d'Accueil Spécialisée, elle souhaite rejoindre l'équipe en tant que secrétaire médicale, ce qu'elle fait deux mois après l'ouverture, en mars 1998 : « *je voulais mieux connaître la prise en charge médicale, avec le côté éducatif qui prônait à la MAS. J'ai connu à l'époque Madame Marguettaz qui était directrice et est malheureusement décédée un an après.* » Elle poursuit : « *Le secrétariat médical offre des contacts professionnels tout autres que le secrétariat de direction. J'ai aimé être au cœur de la structure au sein d'une équipe pluridisciplinaire : éducateurs, infirmiers, médecins, AMP, AS, ASH... Et bien sûr avec les résidants*. »

La retraite s'annonce bien épanouie, et Brigitte Deram ne laisse pas deux-trois semaines se passer sans retourner faire une visite à ses collègues et aux résidents de la MAS ! La nouvelle voix du secrétariat de la MAS est celle de Sabine Vanpeene, bienvenue !

Virginie WAMBRE, Infirmière (CAP Ilôt Psy)
Isabelle CHARLATE, Infirmière (Clinique de l'adolescent)
Nordine GHANEM, Infirmier (59G12)
Mamoura TAHOUI, Infirmier (59G11)
Mathilde DEVRIENDT, Cadre de santé (IFSI)
Nancy WALLEZ, Infirmière (59G24)

CGOS

Correspondante de l'EPSM de l'agglomération lilloise
Corine LEGRAND
Poste : 5152 - ligne directe : 03 28 38 51 52
Bureau ouvert tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30 uniquement
(y compris pour l'accueil téléphonique)
Bâtiment 31 - Site Lommelet

Cadhoc

Noël 2011 : Le montant des chèques Cadhoc s'élève à **32,00 €.**
La distribution des chèques se fera comme les années précédentes.
Une note d'information parviendra dans les services vous précisant le calendrier.

Carole Fréchette

Québécoise et vit à Montréal.
Ses pièces, traduites en dix-huit langues, sont jouées un peu partout à travers le monde. Sa dernière pièce, « Je pense à Yu », évoque l'histoire de Yu Dongyue, devenu malade mental après 17 ans de prison en Chine

Comment avez-vous eu l'idée de cette nouvelle pièce « Je pense à Yu » ?
Je suis tombée sur l'histoire de Yu Dongyue en lisant le journal, un matin, en 2006, alors qu'il venait d'être libéré. Il avait été emprisonné avec ses deux amis 17 ans plus tôt, pour avoir jeté des œufs contenant de la peinture rouge sur le portrait de Mao, pendant les événements de la place Tiananmen en 1989. Ce personnage m'a touché, car son geste impétueux lui a coûté sa jeunesse, sa liberté et sa raison. Il a perdu la tête à la suite des mauvais traitements subis en prison. On l'a attaché à un poteau pendant des jours en plein soleil. Il a été mis en isolement pendant deux ans. Deux années complètes dans une petite cellule sans sortir. J'ai donc effectué des recherches sur ce sujet. Dans mes pièces, je cherche à témoigner du monde dans lequel je vis, le monde au sens large, ses réalités politiques, géopolitiques, mais ce sont des réalités très abstraites et difficiles à traiter au théâtre. Je l'avais fait une première fois avec *Le Collier d'Hélène*. Il fallait cette fois encore que je trouve un axe pour raconter ces trois personnages, en les intégrant à une réalité psychologique distanciée.

Vous avez donc eu l'idée d'un personnage ?
Le personnage principal dans la pièce est Madeleine. C'est une femme dans la cinquantaine, un peu en crise personnelle pour des tas de raisons (elle déménage, elle s'interroge sur son existence…). Elle découvre un matin dans son journal un article à propos de la libération de Yu Dongyue… Elle demeure sidérée par ce destin terrible. Lorsqu'elle lit dans un journal la nouvelle de sa libération, elle cesse toute activité et se plonge dans l'aventure de Yu et de ses deux camarades. Depuis le continent nord américain, en plein hiver canadien, accompagnée de Lin (une jeune immigrée chinoise voulant apprendre le français) et de Jérémie (un voisin déboulé là par hasard), Madeleine détricote sa propre histoire et la re-tricote avec celle de trois jeunes chinois insouciants qui ont cru qu'on pouvait renverser l'ordre immuable. Jérémie, lui, pendant la tentative de révolution chinoise, prenait soin de son fils atteint d'une étrange maladie, une sorte de trouble de la personnalité qui l'a rendu incapable d'évoluer normalement vers l'autonomie. Un enfant « né avec un manque », dit Jérémie, qui a mobilisé toutes ses énergies. Et Lin, qui avait 3 ans en 1989, que sait-elle de la répression estudiantine à Pékin ?

« AS-TU DÉJÀ EU ENVIE DE LANCER DE LA PEINTURE ROUGE SUR LA FACE DE QUELQU'UN ? » Madeleine dans *Je pense à Yu*

Photo Emile Zeizig, www.mascarille.com
Mise en lecture proposée Théâtre de Quat'sous à Montréal par Brigitte Haentjens, avec Marc Béland, Catherine-Amélie Côté, Marie-Thérèse Fortin, Marie-Christine Lê-Huu

La pièce est construite en tension constante entre le destin de ces trois personnages fictifs aux prises avec leurs propres démons et le geste posé par trois hommes réels dans la Chine réelle de 1989.
Pour moi, le théâtre c'est le lieu par excellence de l'être humain, c'est le lieu de l'individu. Tous les jours nous lisons le journal, regardons la télévision, et le monde entre en nous. Mais que faisons-nous de ça ? Nous devenons presque immunisés, presque insensibles et pourtant il y a toujours des morceaux du monde qui nous touchent et conditionnent notre vie sans qu'on s'en rende forcément compte… Parfois d'ailleurs la réalité croise la fiction… Il se trouve que j'ai découvert que l'un des trois chinois habitait au Canada ! Je suis partie à sa rencontre, et j'ai découvert les dessous de cette aventure personnelle et politique.

Texte à paraitre aux Editions **Actes Sud**. La pièce sera créée en France dans la mise en scène de Jean-Claude Berutti, avec Marianne Basler dans le rôle de Madeleine, Pascal Bongard dans le rôle de Jérémie, Yilin Yang dans le rôle de Lin. Les **3 et 4 février 2012** au **Théâtre des Salins**, Scène Nationale de Martigues. Les **15, 16, 17 février 2012** au **Théâtre de l'Ouest Parisien**. La pièce sera créée à Montréal au **Théâtre d'Aujourd'hui,** le **2 avril 2012.**

Le CATTP du pôle 59G15

Benoît Delobel, TSH

Le chantier du nouveau Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel du secteur 59G15 avance. Il sera situé 89 rue Leplat à Wattrelos, à proximité du Centre Médico Psychologique Paul Guilbert.

C'est Benoît Delobel, Technicien Supérieur Hospitalier de l'EPSM de l'agglomération lilloise, qui coordonne pour l'établissement les travaux, en lien avec l'architecte.

Élections du 20/10/11

Le jeudi 20 octobre, les personnels de l'EPSM de l'agglomération lilloise élisent leurs représentants aux commissions administratives paritaires locales et départementales et au comité technique d'établissement.

Les commissions administratives paritaires (CAP) locales et départementales sont consultées sur les questions relatives au déroulement des carrières, elles siègent en conseil de discipline. Les comités techniques d'établissement (CTE) sont consultés sur les questions concernant la vie collective de l'établissement comme l'organisation du travail, la politique sociale, la politique de formation…

Qu'est-ce qu'une CAP ?
Une commission administrative paritaire (CAP) est une instance de représentation et de dialogue de la fonction publique française. D'une façon générale, l'organisation d'une commission paritaire répond au souci de faire participer en nombre égal les représentants des parties intéressées aux décisions touchant l'organisation, la gestion, voire le contentieux d'une activité ou d'un service.

Agenda

8 novembre

Colloque « Contraintes psycho-organisationnelles chez les personnels hospitaliers : le champ des possibles »
Tables rondes et débats seront initiés à partir de l'étude des risques psychosociaux réalisée au sein de 15 fonctions proches du soin en psychiatrie, dans 3 EPSM du Nord de la France : Armentières, Bailleul, Saint-André (voir dossier p5). Ces échanges déboucheront sur des préconisations pour un travail salutogène.
Salle des fêtes de Bailleul
M : *valerie.crommelinck@smh.fr*
ou **T** : 03 20 10 97 26 ou
M : *dsc@epsm-des-flandres.com*

10 novembre à 14h

Les Chevaliers de Bonnafé,
Théâtre équestre
et exposition rétrospective
« **4 ans… au galop !** »
(voir page 4)
T : 03 20 32 50 10 Poste 96 56

10 novembre de 9h à 17h

3ème journée scientifique
de la **Fédération régionale de recherche en santé mentale**
« **Les indicateurs en santé mentale** » *Maac's, avenue Paul Langevin Cité scientifique, Villeneuve d'Ascq*
T : 03 20 44 10 34
Inscriptions :
contact.f2rsm@santementale5962.com

22 novembre de 8h30 à 16h30

4ème journée d'études « **Psychiatrie et justice** » sur le thème
« **Psychiatrie et justice : quel traitement médiatique ?** »
(voir page 3) Maison de l'Éducation Permanente à Lille
T : 03 28 38 51 17

Du 7 au 10 décembre

Congrès Français de Psychiatrie
3ème Édition - Lille Grand Palais
T : 01 55 43 18 18
www.congresfrancaispsychiatrie.org

Bouquins

Le coup de cœur du Centre de documentation

Nos enfants sous haute surveillance: évaluations, dépistages, médicaments...
de Sylviane Giampino & Catherine Vidal
• éd. Albin Michel • 2009
Sous couvert de prévention, dès la crèche et la maternelle, tests et dépistages se multiplient. Le retour des idées déterministes qui prétendent que le devenir d'un enfant serait joué très tôt, voire inscrit dans son cerveau est alarmant. Le regard que porte notre société sur l'enfance en est bouleversé. Pour Sylviane Giampino et Catherine Vidal, rien n'est jamais figé ni dans la personnalité ni dans le cerveau. Un petit turbulent ne sera pas forcément un inadapté social ou un délinquant. Le développement harmonieux d'un enfant dépend avant tout de ce qu'on lui offre à vivre. Cet ouvrage tonique pose le débat crucial des méthodes d'éducation et de soin qui s'installent en France. Il apporte aux parents et aux professionnels un éclairage neuf pour comprendre les enfants d'aujourd'hui.

Ayez le réflexe « Centre de documentation » pour vos demandes de prêts et recherches ! 03 28 38 51 02 / Postes : 7212 ou 7750. Sur le site de Lommelet à Saint-André-lez-Lille et Marquette-lez-Lille.

Où a été prise cette photo ?
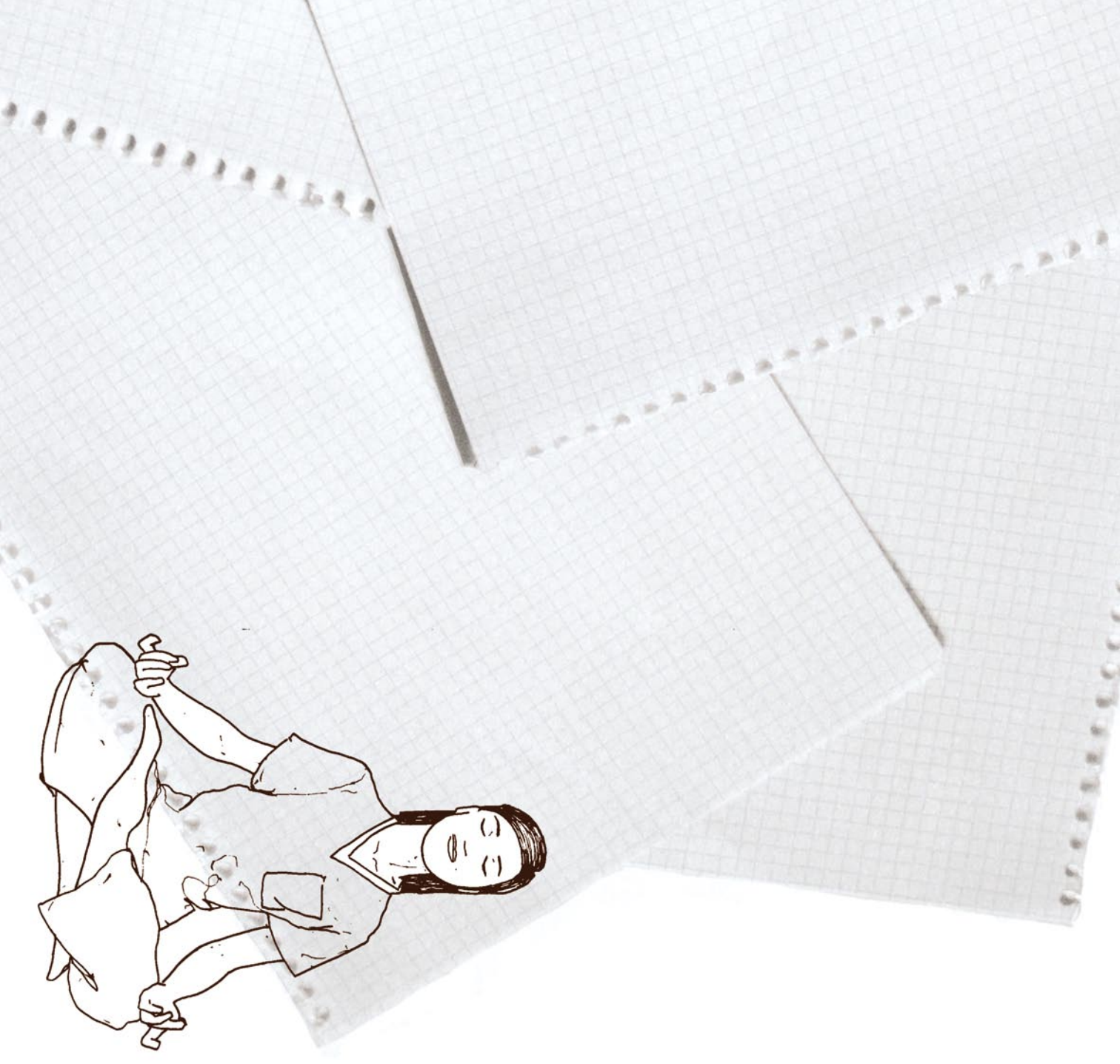
Au 74 rue Roger Salengro à Roubaix : il s'agit du chantier de rénovation d'un bâtiment qui sera consacré à des appartements thérapeutiques. Ces nouveaux logements pourront accueillir 6 personnes (2 studios, 4 chambres) suivies par le pôle 59G13 (Roubaix - Hem - Lannoy)